

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA 89ÈME RÉUNION DU
COMITE DE GESTION DE L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES
AGRICILES
DU 23 et 24 MARS 2009**

Président: R. MILDON

Délégations présentes: Toutes, sauf l'Estonie (représentée par la Pologne) et Malte
(représenté par le Royaume-Uni)

VIN et ALCOOL:

1. ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION DU MARCHÉ VITIVINICOLE ET DU MARCHÉ DE L'ALCOOL ETHYLIQUE.

Les services de la Commission ont présenté des documents détaillés concernant l'évolution du commerce extérieur du vin avec les pays tiers depuis 2001 (en valeurs et volumes), ainsi que les dernières prévisions du bilan communautaire, y compris l'estimation de la production totale et de la vinification.

Les Etats membres ont également reçu un document récapitulatif concernant la situation de la mesure d'arrachage pour l'année 2008/2009 après réception des communications des Etats membres selon le tableau 11 de l'annexe XIII du règlement (CE) n° 555/2008 (délai: 1 mars 2009).

2. ECHANGE DE VUES SUR LA MODIFICATION DE LA NOMENCLATURE COMBINÉE POUR LE VIN EN 2010.

Discussion sur l'adaptation de la nomenclature combinée pour le vin prévue à partir du 1^{er} janvier 2010 pour intégrer les nouvelles catégories suite à la réforme du secteur (appellation d'origine protégée, indication géographique protégée, vins de cépage et autres), tout en respectant les taux des droits de douane liés à certaines lignes tarifaires et taux alcoométriques. Les services de la Commission ont fait des propositions concernant entre autres la suppression éventuelle des lignes pour les appellations nationales, la fusion de certaines classes de teneur en alcool pour les vins d'origine communautaire et l'introduction de la ventilation par origine (EU/non EU), mais une décision sera seulement prise ultérieurement au niveau du comité du code des douanes qui est compétent pour la mise à jour de la nomenclature une fois par an, en collaboration avec Eurostat.

3. ECHANGE DE VUES ET AVIS INDICATIF SUR UN PROJET DE REGLEMENT DE LA COMMISSION PORTANT MODALITES D'APPLICATION DU REGLEMENT DU CONSEIL (CE) N° 479/2008 EN CE QUI CONCERNE LES APPELLATIONS D'ORIGINE ET LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES PROTEGEES, LES MENTIONS TRADITIONNELLES, L'ETIQUETAGE ET LA PRESENTATION DE CERTAINS PRODUITS VITIVINICOLES. (DOC. AGRI/28954REV11)

Poursuite et fin de la discussion détaillée sur ce projet de règlement et ses annexes qui traitent entre autres des procédures d'enregistrement, d'examen, d'opposition, d'annulation et de conversion des AOP/IGP et mentions traditionnelles, des indications obligatoires et facultatives, de l'étiquetage, de la protection de la forme des bouteilles et des contrôles.

AGRI/D/8776 – 30 mars 2009

A ce stade, le Président de la réunion a constaté lors de la discussion qu'il existait une majorité qualifiée en faveur du projet qui fera prochainement l'objet d'une notification à l'OMC/TBT sur les entraves techniques aux échanges. Le vote formel interviendra à l'issue de cette procédure.

4. DIVERS

SEMENCES:

1. ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION DU MARCHÉ DES SEMENCES.

Sur base des communications reçues des Etats membres selon l'annexe du règlement (CE) n° 491/2007, les services de la Commission ont présenté des tableaux récapitulatifs concernant les superficies acceptées à la certification pour 2007 et 2008, les estimations de la récolte pour 2007 et 2008, les quantités récoltées pour 2006 et 2007, les stocks en fin de campagne pour 2006 et 2007 ainsi que l'évolution du commerce extérieur EU27 pour 2007 et 2008.

2. ECHANGE DE VUES ET AVIS SUR UN PROJET DE DECISION DE LA COMMISSION AUTORISANT LES AIDES FINLANDAISES POUR LE SECTEUR DES SEMENCES ET DES SEMENCES DE CEREALES AU TITRE DE L'ANNEE DE RECOLTE 2009. (DOC. AGRI/2009/5279)

Selon l'article 182(2) du règlement (CE) du Conseil n°1234/2007, la Finlande peut, sous réserve d'une autorisation de la Commission, octroyer des aides pour certaines quantités de semences produites exclusivement dans ce pays en raison de ses conditions climatiques spécifiques, et l'objet de ce projet de décision est d'autoriser la Finlande à octroyer des aides nationales concernant des semences et des semences de céréales au titre de l'année 2009, dans les limites fixées à l'annexe du projet.

Vote: Avis favorable à l'unanimité

3. DIVERS

(signé)
R. MILDON
Directeur

N.B. : Les mesures sur lesquelles le Comité a émis un avis font l'objet d'une procédure appropriée pour l'adoption formelle par la Commission.

AGRI/D/8776 – 30 mars 2009

Liste des participants - Compte rendu sommaire

Comité: 89ME RÉUNION DU COMITE DE GESTION DE L'ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES AGRICOLES

Date: 23+24 MARS 2009

Etat Membre	Ministère ou Organisation	Nombre de personnes
BE	Région Wallonne	1
	Vlaams Min. van Middenstand en Landbouw	1
	Ministère des Affaires Économiques	0
	Ministère des Affaires Sociales, Santé Pub. et Env.	0
BG	Ministry of Agriculture and Forestry	1
	Ministry of Economy and Energy	0
	Paying Agency	0
CZ	Ministry of Agriculture	1
	Agriculture and Food Inspection Authority	0
	SZIF (State Agriculture Intervention Fund)	0
	SZPI	0
	Permanent Representation	0
DK	Dir. for Food, Fisheries and Agro Business (DFFE/Fødevareerhverv)	2
	Fødevarestyrelsen	0
	Permanent Representation	0
DE	Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz (BMELV)	1
	BI für Risikobewertung	0
	Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung (BLE)	1
	Ministerium für Wirtschaft, Verkehr, Landwirtschaft und Weinbau	1
EE	<i>(représentée par la Pologne)</i>	0
IE	Department of Agriculture	2
EL	Ministry of Agriculture	1
	OPEKEPE	0
	Ministère de Finances	0
	Représentation Permanente	0
ES	Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino	2
	Ministerio de Economía y Hacienda	0
	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio	0
	Gobierno de la Rioja	0
	Generalitat de Catalunya	1
FR	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	1
	Ministère du Budget	1
	FranceAgriMer (<i>regroupe VINIFLHOR, ONIGC, Office de l'élevage</i>)	1
	Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	0
	DG Concurrence, Consommation et Répression des fraudes	1
	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi	0
IT	Ministero delle Politiche Agricole e Forestali	2
	AGEA	0
	Ministère du Commerce Extérieur	0
	Agenzie delle Dogane	0
	Représentation Permanente	0
CY	Wine Products Council	1
LV	Ministry of Agriculture	1

AGRI/D/8776 – 30 mars 2009

	Représentation permanente	0
LT	Ministry of Agriculture	1
	Permanent Representation	0
LU	Institut Viti-Vinicole	1
	Représentation Permanente	0
HU	Ministry of Agriculture and Regional Development	2
	Agricultural and Rural Development Agency	0
	Représentation Permanente	0
MT	<i>(représenté par le Royaume-Uni)</i>	0
NL	Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality	2
AT	Ministry of Agriculture and Forestry	1
	Représentation Permanente	0
PL	Ministry of Agriculture	1
	Ministry of Finance	0
	Représentation permanente	0
PT	IVV-Instituto da Vinha e do Vinho	1
	IFAP (Payment agency)	0
	Représentation permanente	0
	IVDP (Instituto dos vinhos do Douro e do Porto)	0
RO	Ministry of Agriculture	0
	Paying Agency	0
	Représentation Permanente	1
SI	Ministry of Agriculture, Food and Forestry	1
	Représentation Permanente	0
SK	Central Agricultural Control and Testing Institute (UKSUP)	1
	Ministry of Agriculture	1
	Représentation permanente	0
FI	Ministry of Agriculture and Forestry	1
	National Supervisory Authority for Welfare and Health	1
SE	Swedish Board of Agriculture	0
	National Alcohol Board	0
	National Food Administration	1
UK	DEFRA	2
	Représentation permanente	0